



POINT FORT

La protection du climat dans les villes

focus 2/25

Avril



Peter Jans

Initialement enseignant du primaire, ensuite avocat, juge et président du tribunal. Depuis 2015 conseiller municipal à Saint-Gall.

Les villes ont un rôle central à jouer dans la protection du climat. L'approvisionnement en chaleur et la mobilité sont deux domaines qui reposent aujourd'hui encore fortement sur les énergies fossiles et qui génèrent, au niveau local, une grande partie des gaz à effet de serre. Si nous voulons que notre économie devienne neutre sur le plan climatique, il faut également tenir compte des 60% d'émissions qui ne sont pas produites dans les villes, mais ailleurs par la consommation et l'utilisation des ressources.

Saint-Gall met en œuvre le concept énergétique 2050 depuis près de 20 ans. Un plan d'approvisionnement en chaleur définit quelle solution en matière de chauffage durable est visée et où elle s'applique. La population a adopté par une majorité de plus de 80% des crédits substantiels pour la construction d'un réseau de chaleur à distance. La centrale thermique d'incinération des ordures ménagères sert de source de chaleur au niveau local; les déchets régionaux destinés à être incinérés sont éliminés selon des méthodes à la pointe de la technologie. Dans les zones présentant une plus faible densité de bâti, les pompes à chaleur sont une solution d'avenir. Entre chaleur à distance et pompes à chaleur, il existe des zones intermédiaires dans lesquelles émergent des réseaux de chaleur de proximité alimentés par des installations CCF. Ces installations, qui fonctionnent encore aujourd'hui principalement au gaz naturel, fabriquent non

seulement de la chaleur mais contribuent aussi à la production de l'électricité hivernale. Le fonds pour l'énergie de la Ville, alimenté par une taxe sur la consommation d'électricité, prévoit des contributions financières pour soutenir le passage vers des systèmes de chauffage renouvelables.

Une décarbonation rapide est également nécessaire dans le domaine de la mobilité. Les entreprises de transports de la ville effectuent déjà 90% des distances parcourues avec des véhicules électriques. Quant aux véhicules privés, l'impact de la ville s'avère moins important. Les services techniques de la ville proposent diverses prestations appréciées dans les zones de recharge électrique. Le concept de la ville des courtes distances doit contribuer à accroître la part des déplacements à pied et à vélo.

S'agissant des émissions indirectes, la protection du climat s'avère être un défi plus complexe. À cet égard, les villes ne disposent, outre de leur rôle d'exemple, que de peu d'influence directe, vu que la majeure partie des émissions résulte du comportement des individus ou des entreprises. Dans ce domaine, la ville agit avant tout par le biais de la diffusion d'informations ou du soutien d'initiatives privées. Saint-Gall a élargi le concept pour l'énergie 2050 en y ajoutant le domaine « consommation et ressources » et attribue désormais des subventions dans ce domaine.

Sous le slogan « gemeinsam wirkt », la ville travaille à l'élaboration d'un réseau d'acteurs disposés à faire avancer, au niveau local, l'objectif global de protection climatique par des moyens divers. L'un des enjeux consiste à tenter d'obtenir un impact allant au-delà du cercle des intéressés. Le chemin est encore long, mais nous sommes en bonne voie!

Chère lectrice, Cher lecteur,

Les villes suisses sont fortement impactées par le changement climatique, entre autres en raison de la formation d'îlots de chaleur en été. C'est pourquoi les villes ont un intérêt particulier à protéger le climat. Elles peuvent, par exemple, faire en sorte que l'approvisionnement en chaleur ou la mobilité soit faible en émissions. La Ville de Saint-Gall œuvre en ce sens depuis déjà une vingtaine d'années. Selon Peter Jans, conseiller communal saint-gallois, les émissions indirectes posent un défi plus complexe. Par des mesures de sensibilisation et le soutien de projets privés, les villes peuvent contribuer à réduire les émissions indirectes. Dans l'interview, Marco Baumann, en charge de la Direction de l'environnement et de la mobilité de Lucerne, présente l'action menée par la ville pour la protection du climat. Selon lui, cet enjeu nécessite autant une prise de responsabilité individuelle que des mesures étatiques. La Prof. Martine Rebetez de l'Université de Neuchâtel met en évidence les domaines où les villes suisses disposent encore d'une marge de progression en matière de protection du climat: par exemple, les villes ont du retard en termes de promotion de l'énergie solaire, vu que les installations solaires sur les toits exigent des négociations individuelles. Ce rôle clé dans la médiation face aux propriétaires peut être assumé par les villes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de notre magazine.

Sommaire

Point fort 1

Interview 2

Le thème 3

INTERVIEW

« Pour moi, il est incontestable que notre action doit impliquer toute la société. »

La protection du climat est un problème global. Comment peut y contribuer une ville au niveau local ?

La protection du climat est une tâche globale. Tout le monde doit y apporter sa contribution pour qu'elle soit couronnée de succès. Les villes jouent un rôle particulier dans ce processus, vu qu'elles produisent une grande partie des émissions de CO₂ en raison de leur haute densité de population. D'un autre côté, elles sont plus exposées aux conséquences de la crise climatique. C'est pourquoi les villes doivent prendre des mesures ciblées afin de réduire leurs émissions et de s'adapter aux changements climatiques. Elles jouent un rôle pionnier dans ce domaine, elles sont plus ouvertes à l'égard des changements et peuvent ainsi apporter la preuve que la protection du climat fonctionne tant sur le plan technique qu'économique et social. La Ville de Lucerne s'inscrit également dans cette tradition: elle met en œuvre une politique climatique et énergétique qui porte ses fruits depuis une vingtaine d'années.

D'ici 2040, Lucerne veut diminuer à zéro les émissions de gaz à effet de serre dues à la consommation énergétique en ville. S'agit-il d'un défi de taille ?

Oui, c'est un défi considérable. Mais nous avons un plan qui fixe la manière dont nous voulons y parvenir. Fin 2022, la population de la Ville de Lucerne s'est clairement prononcée pour une stratégie climatique et énergétique ambitieuse. Celle-ci prévoit 32 mesures concrètes qui devront être mises en œuvre d'ici 2030. Le but est d'augmenter massivement la production d'électricité solaire, de diminuer la consommation de mazout et de gaz pour le chauffage et l'eau chaude, et de développer les réseaux thermiques. D'autre part, il s'agit de réduire et d'électrifier le trafic routier. Ces dernières années, nous avons pu constater de nets progrès dans la réalisation de tous ces enjeux. Une forte accélération reste toutefois nécessaire pour atteindre nos objectifs.

Quelles sont les mesures concrètes prévues à cet effet ? Et lesquelles sont déjà réalisées ?

Les 32 mesures comprennent des prescriptions légales ainsi qu'un soutien et des



Marco Baumann (PLR, 33 ans) est membre de l'exécutif de la Ville de Lucerne depuis 2024, en charge de la Direction de l'environnement et de la mobilité. Auparavant, il a siégé durant six ans au Parlement de la Ville (Grand Conseil lucernois). Il a fait des études d'économie d'entreprise à la Haute école de Lucerne et a travaillé en dernière année au service du fournisseur d'énergie de Suisse centrale CKW.

conseils financiers. Déjà aujourd'hui, le règlement révisé sur les constructions et les zones interdit les chauffages à énergie fossile dans certaines parties de la ville et prescrit la valorisation énergétique des toits moyennant des installations photovoltaïques. D'autre part, certaines zones de la ville sont déjà aujourd'hui alimentées en chaleur grâce à l'énergie tirée du lac et à la chaleur à distance. Avec le développement de ces réseaux thermiques, il est prévu de réduire à l'avenir les gaz à effet de serre d'un quart. En ce qui concerne le trafic, des mesures telles que la division par deux du nombre de places de stationnement sur l'espace public visent à en réduire le volume. La multiplication des bornes de recharge publiques doit aussi créer une incitation à l'achat de véhicules électriques.

En tant que membre du PLR, vous êtes partisan d'une politique libérale. Votre appartenance à ce parti influencerait-elle l'aménagement des mesures ? Si oui, de quelle manière ?

Pour moi, il est incontestable que notre action doit impliquer toute la société. Le principe est que chacune et chacun est appelée à apporter, par son comportement individuel, une contribution essentielle à la protection du climat, et par ce biais à des conditions de vie durables pour les futures générations. Il ne suffit cependant pas de tableur uniquement sur les responsabilités individuelles. Il faut des mesures étatiques, mais aussi de nouvelles technologies. Pour moi personnellement, l'application du principe du pollueur-payeur, la mise en œuvre de mesures d'encouragement ainsi que de systèmes directeurs et incitatifs sont les clés pour une

protection efficace du climat. En revanche, les interdictions et restrictions ne doivent être appliquées qu'en dernier recours.

Contrairement aux mesures relevant de l'adaptation au climat, celles concernant la protection du climat ne sont pas vraiment visibles. Par quels moyens attirez-vous l'attention sur ces mesures-là ?

Suite à l'approbation de la stratégie climatique et énergétique, le secteur de la protection de l'environnement a été doté de ressources en personnel également pour le domaine des relations publiques. En font notamment partie la communication concernant les 32 mesures, les programmes d'encouragement, la réalisation des objectifs ainsi que notre campagne de sensibilisation « Wir leben Klimaschutz ». Par le biais de cette campagne, nous montrons à la population par quels moyens pratiques chacune peut apporter sa contribution personnelle à la protection du climat. La protection du climat doit être vue comme une opportunité de développer notre société de manière durable.

LE THÈME

Les villes suisses face aux changements climatiques

Les villes et les communes mettent en place des plans climat pour réduire leurs émissions et s'adapter aux changements climatiques en fonction des contextes locaux. Les villes suisses se trouvent face à de grands défis pour à la fois réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à des changements face auxquels elles sont particulièrement vulnérables.



Prof. Martine Rebetez
Université de Neuchâtel
et Institut fédéral de
recherches WSL

Les possibilités de réduction des émissions sont encore importantes dans les villes suisses même si elles possèdent généralement déjà une bonne infrastructure de transports en commun. La mobilité douce peut encore être grandement facilitée et encouragée. Il s'agit surtout d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements à pied ou à vélo, en veillant à placer les parcours à l'ombre pour les périodes caniculaires, et à l'écart du bruit et de la pollution du trafic motorisé. Ces modes de déplacement renforcent la santé d'une population trop sédentaire et contribuent au bien-être et à la convivialité.

Le transport des marchandises a aussi une grande marge de progression avec les transferts vers des véhicules légers ou cyclistes dès l'entrée des villes, ainsi que vers une motorisation électrique. Pour la mobilité individuelle motorisée, la solution électrique n'est pas la panacée, mais elle est nettement meilleure que les moteurs thermiques en matière de budget CO₂ et de bilan énergétique global.

Une production solaire en retard

S'agissant des bâtiments, l'amélioration des enveloppes est en cours mais le processus mérite d'être accéléré. Le chauffage à distance basé sur des systèmes d'échange de chaleur avec l'eau des lacs et des rivières permet de produire non seulement de la chaleur en hiver, mais aussi du froid en été, ce qui va devenir de plus en plus précieux. La production d'énergie solaire, thermique ou photovoltaïque, est proportionnellement en

retard dans les villes, en partie en raison du peu d'intérêt de grands propriétaires ou du manque de coordination entre les propriétaires de PPE. Les communes ont un rôle important à jouer pour faciliter cette transition.

A noter sur le plan de l'approvisionnement énergétique que le nucléaire ne peut plus être une solution en Suisse. La proximité exceptionnelle entre les centrales et les villes fait que, contrairement à ce que l'on observe ailleurs, un accident aurait des conséquences disproportionnées, et les changements climatiques lui sont défavorables puisque les centrales nécessitent un refroidissement par des cours d'eau mis à mal par les sécheresses et l'augmentation de la température. Par ailleurs il s'agit d'un combustible non renouvelable, souvent enrichi dans des centrales à charbon russes.

La vulnérabilité des villes

La population urbaine est particulièrement vulnérable face aux situations caniculaires qui s'accroissent et se renforcent extrêmement rapidement. Les mesures en ville de Neuchâtel, par exemple, ont montré que même dans une petite ville, lors des pics de chaleur, les températures sont de plusieurs degrés supérieures dans les secteurs urbanisés par rapport aux mesures effectuées dans les zones de verdure. L'aménagement peut faire une grande différence. Les recommandations soulignent en particulier l'importance des surfaces végétalisées avec de grands arbres, ainsi que la présence d'eau de surface et en profondeur. En effet, la végétation ne peut jouer son rôle de climatiseur que si elle dispose d'assez d'eau, aussi durant les périodes de sécheresses.

Les changements climatiques renforcent le cycle de l'eau et accroissent les risques de sécheresses mais aussi d'inondations et de laves torrentielles. En Suisse, la plupart des

villes se trouvent en plaine, au bord de lacs ou de rivières. Les exemples de catastrophes n'ont pas manqué récemment, qu'il s'agisse d'événements orageux brefs et intenses ou de précipitations diluviennes se cumulant sur plusieurs jours, ou encore de la conjugaison de pluies importantes à haute altitude avec la fonte de la neige.

Le lien entre les fortes précipitations et les inondations dépend pour une grande part des aménagements humains, de la végétation, de l'état du lit des cours d'eau et des pentes. Une partie de ces aménagements concerne directement la commune urbaine, mais la majorité des améliorations doit se faire en amont et dans des secteurs dépendant des cantons. En plaçant dans le lit des rivières, en amont et avant l'entrée des villes, des brise-laves, soit des grilles qui permettent de filtrer les plus gros débris, on parvient à largement réduire les catastrophes. Il reste aussi des possibilités d'optimiser la gestion des barrages hydroélectriques pour qu'ils absorbent une partie de l'excédent d'eau en situation de crise.

Les villes, potentiellement vulnérables, doivent se faire entendre dans des processus souvent trop lents et trop longs face à la vitesse de la dégradation des risques climatiques. En matière de changements climatiques, les villes sont certes vulnérables, mais elles sont aussi particulièrement porteuses de solutions.

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses (UVS), Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne. Tél.: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch S'abonner au «focus»: info@staedteverband.ch
Rédaction UVS: Benjamin Fröhlich Images: Titre: Rolf Siegenthaler; portraits pages 1, 2 et 3: mise à dispo